



Violences verbales au travail

Par **Laurence**, le **01/10/2010** à **12:57**

Bonjour,

Je suis embauchée depuis 3 ans dans mon entreprise, depuis 1ans 1/2 la relation avec mon N+1 c'est nettement dégradée. Je subit aujourd'hui des violences verbales quotidienne, des prise à partie devant l'ensemble de mes collegues, une remise en cause de mon travail et enfin depuis peu une certaine forme de violence physique avec des gestes assez violents. Que dois-je faire sans aller jusqu'au harcèlement moral? qui dois-je contacter? Comment faire pour faire cesser les agissements de cette homme sui n'en est pas à son coup d'essay?

Merci de votre retour,

Par **julius**, le **01/10/2010** à **23:33**

Bonsoir,

Que dois-je faire sans aller jusqu'au harcèlement moral?qui dois-je contacter?

->Pour démontrer un harcèlement , il est nécessaire qu'il y ait un acte volontaire et répétitif engendrant des troubles manifestes pour la personne subissant.

- 1/ Si vous avez des représentants du personnel (CHSCT , DP , etc...) : les informer par écrit;
- 2/ Informer par écrit votre employeur des agissements de votre supérieurs et lui demander de faire cesser ces actes;
- 3/ Tout dépendant des propos , main courante ou plus ... plainte en civil pour propos injurieux , vexatoires , etc...;

Voici quelques premières pistes.